

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tel. 492
C. Ch. P. Z. 186
Bq. Centrale No. 7



SUCCURSALE

SPAARKAS VAN
BELGISCH-CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z. 186
Centrale Bk. Nr. 7

Réf. 7707/1.6.3

Verw.

Objet:

Voorwerp:

Annexe:

Bijlage:

N° 2695	AI 13/02
DATE	17.IV.1959
LIBRÉ PAR	ATAP
VISAS	

Nyanza
USUMBURA, le 13 avril 1959
USUMBURA, de

Monsieur l'Administrateur Territorial
de et à Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Ruhengeri



Votre B/948/AI 13/02 du 1.4.1959.

Afin de pouvoir libérer le compte bloqué n° 579/005
au nom de SINDREBUWE Guedi, je vous serais très reconnaissant
de bien vouloir me renvoyer l'attestation qui a été établie
dans le temps par la Caisse d'Epargne au profit du FOND d'Avance
à Ruhengeri.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le gérant de l'agence

J. De Meulder